

INFO-PARENTS



Bonjour chers parents,

Que l'année 2018 soit des plus favorables ! Le temps est souvent ce que les gens souhaitent obtenir en plus grande quantité, mais comme ceci s'avère presque impossible, je vous souhaite de prendre le temps de profiter de l'instant présent. Ces petites occasions deviendront de grands moments importants de qualité.

Le mois de janvier signifie le renouveau. Les enfants et les membres du personnel reviennent à l'école énergisés par les réjouissances du temps des Fêtes. Janvier est un temps très fort au niveau de l'apprentissage. J'en profite pour vous rappeler l'importance de remettre en place les routines qui permettent à votre enfant d'être ponctuel, bien préparé et organisé pour l'école.

Dates à retenir :

29 janvier	Conseil d'établissement à l'école Sainte-Marie à 19 h
5 au 16 février	Période d'inscription pour l'année 2018-2019
9 février	Journée pédagogique
23 février	Journée pédagogique
2 mars	Fin de la 2 ^e étape
5 au 9 mars	Semaine de relâche

Spectacle

Nous remercions la collaboration et la participation des parents présents aux spectacles de musique du 21 décembre à l'école Sainte-Marie et du 22 décembre à l'école Du Ruisseau. Nous tenons à féliciter également M. Benoit Bouchard et Mme Sénéchal, enseignants de musique, pour leur engagement envers les élèves ainsi que la belle implication des élèves dans ce spectacle. Bravo à tous ces talents !

Rappel : Fermeture du service de garde lors de tempête préventive

Il y a quatre ans, à la suite du sondage des parents concernant la fermeture du service de garde, lors de tempête préventive, nous avons pris la décision, avec le conseil d'établissement, d'ouvrir le

service de garde. La politique de la commission scolaire prévoit 2 types de fermetures d'école lors de tempête hivernale. Il faut écouter la radio ou regarder la télévision pour connaître le type de fermeture. Lors d'une tempête importante, l'école et le service de garde seront fermés.



Lors d'une fermeture dite « préventive », nous ouvrirons le service de garde pour les utilisateurs. En téléphonant au service de garde, vous entendrez un message téléphonique sur la boîte vocale vous indiquant clairement si c'est fermé ou ouvert, ou bien vous pourrez aller sur le site web de l'école pour vérifier l'information.

Stationnement du personnel à Du Ruisseau

Il arrive souvent que le matin, le personnel de l'école ne puisse pas stationner leur voiture, car il y a des parents qui se stationnent pour venir porter leur enfant à l'école. Il est strictement défendu de se stationner dans le stationnement réservé au personnel (devant l'école et côté est), dans le stationnement côté des petits ou dans la zone de débarcadère des autobus. La priorité est à l'autobus le matin. Vous pouvez utiliser la zone du stationnement du service de garde ou encore dans la rue. **Nous vous encourageons à évitez l'achalandage entre 7 h 52 et 8 h 05.** Un rappel que si votre enfant se présente à l'école après le son de la cloche (8 h10) vous devez utiliser l'entrée principale pour entrer dans l'école.

Période d'inscription

Pour l'année scolaire 2018-2019, la période d'inscription aura lieu du 5 au 16 février. Vous recevrez un courriel avec un lien pour procéder à l'inscription via Interne. Si vous connaissez des personnes qui ont des enfants et qui auront 5 ans au plus tard le 30 septembre 2018, nous vous serions reconnaissants de les informer des dates d'inscription. Les inscriptions faites après le 16 février seront traitées selon la date inscrite sur le formulaire dans le cas où il y aurait dépassement de la capacité d'accueil dans une classe. Afin que cette période d'inscription soit efficace, nous vous demandons aux parents qui prodéderont à une première inscription de prendre **rendez-vous pour l'école Sainte-Marie avec la secrétaire, Mme Diane Bellerive en téléphonant au 418 838-8565 et pour l'école Du Ruisseau avec Mme Josée Beaulieu en téléphonant au 418 838-8560. Une quinzaine de minutes seront suffisantes pour compléter la demande.** Pour le service de garde, l'inscription se fera en avril. Vous recevrez un formulaire à corriger, au besoin, et à signer.

Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Différents moyens ont été mis en place au courant du mois de novembre et décembre, à titre préventif, pour contrer l'intimidation. Par exemple, les élèves des 2 écoles ont été initiés à des activités de civisme telles que : la bonne conduite, comment se comporter lors des déplacements à l'intérieur et extérieur de l'école.

Nous avons aussi une équipe de jeunes médiateurs (élèves de 5^e année et de 6^e année) qui a été formée par nos éducatrices de chacune des écoles respectives (Mesdames Caroline, Dominique, Vanessa et Nathalie). Leur rôle est d'intervenir dans le processus de médiation lorsqu'il y a un conflit entre 2 élèves, lors des récréations. De plus, une conférence sur la cyberintimidation et la violence aura lieu en classe en février pour les élèves de la 5^e et 6^e année avec notre policier-éducateur. Des activités sur l'estime de soi seront réalisées en classe ce printemps.

Service de garde - Semaine de relâche du 5 au 9 mars

Comme le nombre d'inscriptions n'était pas suffisant pour ouvrir pendant la semaine du 5 au 9 mars 2018, le service de garde sera fermé pendant la relâche. Un minimum de 35 enfants était exigé. Pour pallier à votre besoin de garde, le Patro de Lévis offre généralement un service de camp pour la relâche. De plus, certaines écoles offriront le service dans le secteur de Lévis. Alors, si vous en avez besoin, vous n'avez qu'à communiquer avec Mme Mélanie ou Mme Cathy du service de garde.

Rappel de la directive : Récréation vs habillement

La période de la récréation est de 15 minutes et il est important que les élèves soient habillés convenablement. L'avant-midi, la température est souvent plus basse qu'en après-midi. Donc, il est préférable qu'ils aient plus de vêtements puisque c'est facile d'en enlever si c'est trop chaud. Pour accéder à la montagne de neige, il est obligatoire de porter un pantalon de neige. Lorsque les enseignants surveillent, il n'est pas rare qu'ils retournent des enfants chercher leurs mitaines ou leur habit de neige. Il s'agit de tenir le même discours du côté des parents et des enseignants. Rappelez-leur l'importance de se protéger du froid.

Comme nous connaissons sûrement cet hiver d'autres journées froides, je vous fais part d'un texte qui a été puisé dans la revue *Pediatrics and ChildHealth* (janvier 2002) et qui nous donne des balises concernant la sortie ou non des enfants par temps froid :

Selon la revue *Pediatrics and Child Health* (janvier 2002), l'hiver, les jeunes enfants devraient être gardés à l'intérieur seulement si le mercure baisse sous les -25 degrés Celsius ou si, avec le facteur vent, le froid ressenti est de -28 degrés Celsius ou plus ou moins. Sinon, tous peuvent profiter de l'hiver, en tout temps. Bien habillés et toujours en action, les enfants n'auront pas froid. Surveillez-les constamment pour prévenir les engelures. Et la meilleure façon de les superviser, c'est de jouer avec eux! L'air vivifiant de l'hiver a de nombreuses vertus. Énergie dépensée = dodo de qualité !

À la Commission scolaire des Navigateurs, il n'y a pas et ne peut y avoir de politique ou de directive **unilatérale** pour la gestion des sorties d'élèves, lors de grands froids ou d'autres types d'intempéries. Chaque école possède ses particularités propres et commande des décisions en fonction de certains critères :

- **l'âge des élèves** qui peut varier grandement d'une école à l'autre, donc des réalités et des besoins différents. On peut agir différemment avec des grands de 6^e année et des petits de 1^{re} année par exemple. Et comme il y a beaucoup d'écoles de cycles, la décision de rester à l'intérieur ou de sortir peut varier énormément d'une école à l'autre ;
- **le milieu socio-économique** : selon les milieux, les enfants peuvent parfois être vêtus de façon moins appropriée pour affronter les intempéries, il faudra parfois ajuster la consigne en conséquence ;
- **l'environnement et le facteur éolien** : une école plus exposée aux vents pourra mettre en place des mesures différentes d'une autre qui est plus abritée. Un froid de tant de degrés, sans facteur éolien, sera plus facile à supporter que s'il vente.

De façon générale, on peut affirmer qu'on s'en remet au bon jugement des gens en place et de la direction de l'école qui savent ce qui convient à leurs élèves, selon leur milieu. Ainsi, elles pourront juger approprié de **raccourcir le temps de sortie**, lors de la récréation, pour **réduire le temps d'exposition** ou de recommander que les élèves passent plus de temps à l'intérieur, lors de la période du dîner. On pourrait aussi faire en sorte que la récréation se déroule entièrement à l'intérieur face à des conditions extrêmes.

Les sorties éducatives

Afin de connaître le moment des sorties éducatives, nous vous informons des activités qui auront lieu en janvier et février dans les deux écoles.

DU RUISSEAU		
Maternelle	Initiation au ski en milieu urbain	25 janvier
5 ^e et 6 ^e année	L'immigration et ses écueils Voir le son	15 janvier 29 janvier
Maternelle	Éducazoo	21 février
1 ^{re} et 2 ^e année	Initiation au ski alpin	21 février
5 ^e et 6 ^e année	Animation sur l'acceptation de l'autre	Février
SAINTE-MARIE		
1 ^{er} et 2 ^e cycle	Activités hivernales	Janvier
1 ^{er} et 2 ^e cycle	Éducazoo	8 février
3 ^e cycle	Pêche sur glace	Février
3 ^e cycle	Faune et vous	Février

Mesure « Coup de pouce »

Le projet éducatif de nos écoles vise l'amélioration du rendement de chacun de nos élèves. L'équipe-école s'assure de faire vivre des apprentissages authentiques et riches permettant à tous les élèves de s'épanouir tant au niveau académique qu'au niveau du développement des bonnes habitudes et habiletés de travail. Nous visons à préparer nos élèves pour la société de demain ! Pour ce faire, l'équipe-école prend le temps d'analyser le rendement de chaque élève dans sa globalité. Nous voulons nous assurer que chaque enfant progresse.

La mesure « Coup de pouce » est une mesure mise en place dans nos écoles afin d'assurer la réussite de chaque élève. Cette mesure de soutien est déterminée avec l'équipe d'enseignants et des professionnels. Ce ne sont pas tous les groupes et tous les élèves qui en bénéficieront. Les groupes et les élèves ont été ciblés et le titulaire travaillera avec un petit nombre d'élèves ayant des difficultés, malgré la récupération et le service en orthopédagogie. Pendant ce temps, un autre enseignant prendra en charge le reste de la classe. Cette mesure est offerte depuis octobre dernier et est réévaluée toutes les six à huit semaines. Cette pratique probante assure un suivi très rigoureux pour tous nos élèves. Si vous avez des questions à cet égard, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant de votre enfant.

Semaine des enseignants

La semaine des enseignantes et des enseignants aura lieu du 4 février au 10 février 2018. Je vous invite donc à souligner le travail quotidien du personnel enseignant (titulaires et spécialistes) et des professionnels en faisant quelques gestes de reconnaissances soit par des petits mots à l'agenda ou autres formes de mémos par le biais de votre enfant.

Projet PPI à Ste-Marie :

D'abord, nous tenons à remercier tous les élèves et leurs parents des deux écoles d'avoir amassé des denrées pour le comptoir alimentaire Le Grenier, nous sommes reconnaissants de votre générosité. Malheureusement, nous avons dû annuler le concert de la chorale prévu au C.H.S.L.D. Pavillon Bellevue en raison de la température, mais nous sommes confiants que nous nous reprendrons l'an prochain! De plus, nous félicitons tous les élèves et les enseignants pour la réalisation de cartes de Noël et la distribution de celles-ci dans les rues avoisinantes de l'école. Cette douce attention a fait plusieurs heureux!

Opti-génies

Le Club Optimiste Lévis/St-Jean est à préparer la 12^e édition du concours Opti-Génies 2018. Le test de sélection écrit (50 questions d'ordre général) est planifié dans la semaine du 29 janvier au 2 février 2018, pendant une période de cours. Ce concours s'adresse aux élèves des niveaux 4^e,

5^e et 6^e années. Les élèves sélectionnés pourront, par la suite, faire partie de l'équipe et y participer. Nous sommes fiers de faire participer les 2 écoles. Merci aux enseignants des 2 écoles pour leur collaboration!

Mot des TES

Un gros merci aux enfants et aux parents qui ont écrit un message d'amour, d'espoir et de paix en lien avec Noël. Nous vous souhaitons santé, joie et bonheur pour la nouvelle année.

Voici quatre messages choisis au hasard:

- Antoine Bilodeau, classe de Mme Blondine 2e année: Pour ce Noël, je vous souhaite autant de bonheur qu'il y a d'étoiles dans le ciel. Profitez de cette période de l'année pour remplir vos cœurs d'amour, de paix et de joie.
- Louis Lambert Caron, classe de Mme Karine 5e année: Je souhaite un Noël harmonieux à chaque famille, de l'amour ainsi que du temps de qualité avec tous vos proches.
- Olivier Dubé, classe de Mme Mélissa 1^{re} année : Je souhaite que tous les enfants du monde passent un beau Noël en famille. Pour la nouvelle année, que tout le monde soit en santé et heureux et qu'il n'y ait plus de guerre sur la terre.
- Samuel Guay, classe de Mme Catherine Gaspard 3^e année : Noël est la fête du partage. Pourquoi ne pas partager ce qui est accessible à tous, l'amitié et la joie.
- Lilou Catrion, classe de M Jean-François, maternelle : Mon premier Noël à Lévis sera tout blanc ! Je suis heureuse et je suis contente de connaître plein d'autres enfants pour pouvoir jouer avec eux dans la neige. Joyeux Noël à tous !

Mme Vanessa, Mme Nathalie, Mme Stéphanie et M. Sébastien

TES de l'école Du Ruisseau

Mme Caroline et Mme Dominique

TES de l'école Ste-Marie

Fondation de l'hôtel Dieu de Lévis

À Sainte-Marie, la vente des bracelets a permis de récolter 190\$ jusqu'à maintenant pour la fondation de l'Hôtel Dieu de Lévis. À Du Ruisseau, nous avons amassé 184\$. Merci pour votre générosité et surveillez la prochaine vente !

Mme Dominique, Mme Caroline et Mme Vanessa

TES école Sainte-Marie et Du Ruisseau

Plan de lutte

En janvier, nous commencerons l'enseignement explicite des comportements attendus. Le premier comportement enseigné sera le suivant : *J'entre et je sors de l'école de façon calme*. Ensuite, nous travaillerons le comportement suivant : *Je me déplace de façon appropriée dans mon école*.

Également, nos «**corsaides**» auront leur formation le 18 janvier prochain. Vers la fin janvier, ils entreront en action sur la cour de récréation. Entre-temps, certains d'entre eux ont participé à l'élaboration des affiches ainsi qu'à la mise en scène de vidéos pour l'enseignement explicite des comportements.

De plus, les policiers viendront faire une activité dans la classe de 5e année sur la cyberintimidation et en 6e année sur «sans violence, on y gagne!»

Bonne et heureuse Année 2018 !

Pascale Pellerin, direction

Marie-Claude Matte, direction adjointe